

Imprimer

Envoyer par E-Mail

Fermer



Daniel Collaud, municipal des Finances à Gland. ARCHIVES
AUDREY PIGUET

GLAND Le municipal des Finances, Daniel Collaud, rassure sur les deux emprunts de la commune auprès de la banque franco-belge.

«La recapitalisation de Dexia? Nous ne courrons aucun risque»

Alors que la banque franco-belge Dexia est en cours de démantèlement et reprise par les fonds publics de Paris et Bruxelles, qu'en est-il des emprunts contractés auprès de la banque par les collectivités publiques vaudoises? A Gland, par exemple, on a souscrit à deux emprunts. Daniel Collaud, municipal des Finances, explique.

Daniel Collaud, Gland a deux emprunts auprès de Dexia. Quels sont-ils?

Le premier porte sur 5 millions de francs à 2,34% d'intérêt. Il court jusqu'en 2015. Le second est de 4 millions, à 4,05 et court jusqu'en 2012.

Pourquoi emprunter à une banque franco-belge?

Il y a deux raisons. D'abord, il faut savoir que Dexia, comme d'autres banques, est entrée sur le marché suisse ces dernières années. Aussi, quand nous avons besoin d'un crédit, nous demandons systématiquement cinq offres à des établissements différents et prenons la meilleure. Nous travaillons également avec un courtier, qui nous a proposé Dexia Paris, parce que c'était la meilleure offre. L'autre raison ne dépend pas de nous: en 2008, nous avions un emprunt auprès de Swisslife. Mais Swisslife a tout transmis à Dexia Dublin.

Au vue de la situation, y a-t-il un risque pour Gland?

Non. Car, même si Dexia nous demandait de rembourser l'emprunt de manière précipitée, les taux d'intérêts actuels étant plus bas que ceux contractés alors avec Dexia, nous pourrions emprunter moins cher et rembourser la dette. Et, bien sûr, il n'y aurait pas d'indemnités à verser puisque seul celui qui casse un contrat y est contraint.

Mais Dexia pourrait transmettre votre dette à quelqu'un d'autre...

Effectivement. Dexia pourrait céder les emprunts à des repreneurs, pour autant que ceux-ci soient des établissements de crédit reconnus ou considérés comme tel.

Pas de panique donc?

Sincèrement, non.

PROPOS RECUEILLIS PAR RODOLPHE HAENER

NYON A Nyon aussi on a contracté un emprunt auprès de Dexia. C'était en 2007, un emprunt de 12,5 millions de francs à 2,9525% qui court jusqu'à 2022. «Ce n'est pas un risque puisque, s'il fallait rembourser maintenant, les taux actuels nous seraient favorables», explique Philippe Equey, adjoint au chef du service des Finances.

Imprimer

Envoyer par E-Mail

Fermer